

Pochette, sans surprise, pour les patrons

9 septembre 2015

Pochette, sans surprise, pour les patrons

C'est sans surprise que l'Union syndicale Solidaires a pris connaissance du rapport de la commission présidée par l'ancien Directeur général du travail Combrexelle sur la négociation collective, le travail et l'emploi. Il faut dire que le terrain avait été longuement préparé ces derniers mois. Tout d'abord avec la parution opportune du livre de MM. Badinter et Lyon-Caen sur le code du travail, le premier découvrant le droit social et voulant lui couper la tête et le second renonçant désormais à le défendre. Puis dans un second temps avec la classique parution des rapports des sempiternels cercles libéraux dont le seul objet depuis des années est d'annoncer à longueur d'interventions médiatiques les prêches capitalistes et de fournir aux plateaux téléés une cohorte de prétendus experts. Enfin le gouvernement et le président avaient eux aussi donné le ton de la commande dans des interventions successives aux universités d'été du Medef et du PS ou devant les médias.

Le rapport Combrexelle c'est donc la volonté de poursuivre l'inversion de la hiérarchie des normes en ouvrant largement le champ de la négociation dans les entreprises et privilégier les accords d'entreprise au détriment des droits collectifs fixés par la loi. De ce fait c'est augmenter les inégalités entre les travailleuses et les travailleurs selon leur lieu de travail, sa taille, les rapports de force. Dans un contexte de crises c'est renforcer le chantage pour les seuls intérêts du patronat et entretenir la confusion sur des prétendus intérêts communs alors qu'il ne s'agit que d'entériner des reculs sociaux.

Le rapport Combrexelle c'est aussi la tarte à la crème de la simplification nécessaire du code du travail, non pas pour supprimer les nombreuses exonérations et exemptions au profit des patrons mais surtout pour réduire les droits collectifs des travailleuses et travailleurs. C'est la suite logique pour celui qui a tout fait pour démanteler les services de l'inspection du travail.

Pour l'Union syndicale Solidaires qui lors de son audition a proposé de nombreuses pistes (<http://www.solidaires.org/article51603.html>) discuter de la négociation collective ne peut être une finalité en tant que telle, c'est par le renforcement du syndicalisme et en particulier celui que nous défendons, de transformation sociale, que nous pourrions construire le progrès social. La journée du 8 octobre 2015 au côté de la CGT et de la FSU participera à la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

Paris 9 septembre 2015

 à partir du 28 septembre
www.solidaires.org

vos droits, vos luttes, votre syndicat... c'est sur

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---------------------------------------	--	--



C'est sans surprise que l'Union syndicale Solidaires a pris connaissance du rapport de la commission présidée par l'ancien Directeur général du travail Combrexelle sur la négociation collective, le travail et l'emploi. Il faut dire que le terrain avait été longuement préparé ces derniers mois. Tout d'abord avec la parution opportune du livre de MM. Badinter et Lyon-Caen sur le code du travail, le premier découvrant le droit social et voulant lui couper la tête et le second renonçant désormais à le défendre. Puis dans un second temps avec la classique parution des rapports des sempiternels cercles libéraux dont le seul objet depuis des années est d'annoncer à longueur d'interventions médiatiques les prêches capitalistes et de fournir aux plateaux téléés une cohorte de prétendus experts. Enfin le gouvernement et le président avaient eux aussi donné le ton de la commande dans des interventions successives aux universités d'été du Medef et du PS ou devant les médias.

Le rapport Combrexelle c'est donc la volonté de poursuivre l'inversion de la hiérarchie des normes en ouvrant largement le champ de la négociation dans les entreprises et privilégier les accords d'entreprise au détriment des droits collectifs fixés par la loi. De ce fait c'est augmenter les inégalités entre les travailleuses et les travailleurs selon leur lieu de travail, sa taille, les rapports de force. Dans un contexte de crises c'est renforcer le chantage pour les seuls intérêts du patronat et entretenir la confusion sur des prétendus intérêts communs alors qu'il ne s'agit que d'entériner des reculs sociaux.

Le rapport Combrexelle c'est aussi la tarte à la crème de la simplification nécessaire du code du travail, non pas pour supprimer les nombreuses exonérations et exemptions au profit des patrons mais surtout pour réduire les droits collectifs des travailleuses et travailleurs. C'est la suite logique pour celui qui a tout fait pour démanteler les services de l'inspection du travail.

Pour l'union syndicale Solidaires qui lors de son audition a proposé de nombreuses pistes (<http://ussolidaires.fr/La-negociation-collective-Quels-pratiques-et-enjeux-syndicaux>) discuter de la négociation collective ne peut être une finalité en tant que telle ; c'est par le renforcement du syndicalisme et en particulier celui que nous défendons, de transformation sociale, que nous pourrons construire le progrès social. La journée du 8 octobre 2015 au côté de la CGT et de la FSU participera à la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

Paris 9 septembre 2015

Lire aussi : [Quatre pages Solidaires : La négociation collective - Quels pratiques et enjeux syndicaux ?](#)

- [Emplacement : PRESSE > Communiqués >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Pochette-sans-surprise-pour-les-patrons)
<https://solidaires.org/Pochette-sans-surprise-pour-les-patrons>